



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



.....



**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN DEUX ETAPES AVEC
PREQUALIFICATION POUR LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT, LA
CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UNE
CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE CAPACITE DE 100 MW_c
AVEC UNE CAPACITE DE STOCKAGE D'ENERGIE PAR BATTERIE DE 33
MWh A NIAKARAMANDOUGOU**

AVIS DE PREQUALIFICATION

Préqualification des candidats à la concession pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 100 MW_c avec une capacité de stockage d'énergie par batterie de 33 MWh à Niakaramandougou

Contexte

Dans le cadre de sa politique énergétique visant à augmenter significativement la part des énergies renouvelables dans son mix électrique (objectif de 45 % à l'horizon 2030), la Côte d'Ivoire via le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, engage des projets majeurs de centrales solaires photovoltaïque (PV).

Objet de l'avis de préqualification

Le présent avis de pré-qualification vise à pré-qualifier des entreprises privées qualifiées et expérimentées pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une centrale solaire photovoltaïque au sol d'une capacité de 100 MW_c avec stockage d'énergie par batterie de 33 MWh à Niakaramandougou. Ce projet sera réalisé sous forme de concession de production indépendante d'électricité (IPP) d'une durée de 25 ans.

Cette procédure s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire et vise à mobiliser des investissements privés significatifs pour renforcer la capacité de production électrique propre du pays.

Conditions et critères de pré qualification

Le présent appel à candidatures s'adresse aux candidats, personnes morales établies ou non en Côte d'Ivoire, agissant seules ou en groupement. Les critères de préqualification sont précisés dans le dossier de préqualification (DPQ).

Modalités de retrait et de dépôt des candidatures

Les sociétés ou groupements de sociétés intéressés sont invités à retirer le dossier de préqualification, à partir du 30 mai 2025, à l'adresse suivante de 8 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heure locale) :

**Salle de réunions de Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) sise au 1^{er} étage de la
Tour EECI, Abidjan-Plateau, Avenue Verdier,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 _Tél : (225) 27 20 20 63 01 - (225) 27 20 20 68 12
Côte d'Ivoire
À l'attention de Monsieur KOSSONOU Olivier, Directeur des Acquisitions et Moyens
Généraux (DAMG)**

Contre un paiement non remboursable de la somme d'un million (1 000 000) de francs CFA.

Remise (dépôt) et ouverture des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature pour la préqualification, établis et remis conformément aux exigences du dossier de préqualification, doivent être transmis au plus tard le 25 juillet 2025 à 10 heures (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessus, contre délivrance d'un récépissé de dépôt. Les dossiers de candidature présentés après cette date ne seront pas pris en considération.

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) en séance publique le **25 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes** (heure locale), à la salle de réunions de Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) sise au 1^{er} étage de la Tour EECI, Abidjan-Plateau, Avenue Verdier.

Les résultats de la présente procédure de préqualification seront publiés dans le bulletin officiel des marchés publics de la République de Côte d'Ivoire et affichés à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les candidats préqualifiés seront invités, dans un second temps, à répondre à l'appel d'offres en vue de la sélection du concessionnaire. Les conditions de l'appel d'offres seront communiquées aux candidats préqualifiés dans le dossier d'appel d'offres qui leur sera transmis.

Droit applicable

La présente procédure d'appel d'offres est soumise aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n°2009-259 du 6 Août 2009 portant Code des Marchés Publics.